

# ORGANISATION MATERIELLE DE L'EPREUVE E.P.1

C.A.P. M.H.L.



2 sujets par demi-journée

**CHAQUE SUJET COMPORTE 2 PARTIES : A et B**

Chaque sujet comporte :

**par candidat :**

- 1 fiche sujet (Parties A et B)
- 1 protocole opératoire (Parties A et B)
- 1 fiche état des lieux (Parties A et B)

**pour l'organisation :**

- matière d'œuvre (Partie A)
- matière d'œuvre (Partie B)

**membre du jury :**

- 2 grilles d'évaluation (Parties A et B)
- 1 fiche récapitulative

\_\_\_\_\_

En fonction de contraintes matérielles en équipement, le jury se réserve la possibilité de modifier l'organisation prévue par le candidat : cette intervention du jury n'est absolument pas une pénalité.

Code examen : 500-34306	C.A.P. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	Session 2001
<b>EP1 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES</b>		
ORGANISATION MATERIELLE DE L'EPREUVE	NOTE AUX SURVEILLANTS ET AUX CANDIDATS	1/1



## E.P.1 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Noms et signatures des membres du jury

## GRILLE D'EVALUATION

## PARTIE A

COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	OBSERVATIONS
C.11 - Collecter l'information C.12 - Décoder l'information	- respect du protocole	
C.21 - Identifier et inventorier salissures et dégradation C.22 - Identifier les produits dangereux	- état des lieux conforme à la situation - présentation des risques encourus par l'utilisation des produits	
C.23 - Analyser une commande ou un service	- choix pertinent des éléments caractéristiques	
C.24 - Apprécier les interactions éventuelles entre activités et environnement	- énoncé justifié des mesures à prendre	
<b>/ 3 pt</b>		
C.31 - Contrôler les matériels et les équipements C.32 - Préparer et effectuer les opérations d'entretien courant	- vérification du matériel utilisé (état de fonctionnement-sécurité). - respect de la chronologie - tenue professionnelle adaptée - utilisation correcte du matériel et des équipements - application des techniques dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie - résultat obtenu conforme aux prescriptions - remise en état correcte du poste de travail - respect du temps imparti	
C.34 - Assurer l'entretien et la maintenance de 1 <sup>er</sup> et de 2 <sup>ème</sup> niveaux	- matériels et accessoires propres après utilisation - comportement adapté à un dysfonctionnement identifié	
C.43 - Assurer les relations avec la clientèle et les usagers de l'entreprise	- information claire et pertinente relative au travail effectué ou envisagé	
<b>/ 7 pt</b>		
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>/ 10 pt</b>

## E.P.1 TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Noms et signatures des membres du jury

## GRILLE D'EVALUATION

## PARTIE B

COMPETENCES	INDICATEURS D'EVALUATION	OBSERVATIONS
C.13 - Enregistrer et traiter l'information	- respect du protocole	/ 2 pt
C.33 - Préparer et exécuter les opérations de remise en état, de traitement et de protection des surfaces	- tenue professionnelle adaptée - maîtrise de la conduite des appareils et des équipements - respect de la chronologie - résultat obtenu conforme aux prescriptions - remise en ordre correcte du poste de travail	
C.35 - Effectuer des mesures et des contrôles	- rapidité d'exécution - appréciation visuelle correcte du travail	
C.41 - Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique	- appréciation de l'urgence d'une information et la transmettre en utilisant un vocabulaire adapté	
C.42 - Rendre compte des opérations effectuées ou des informations collectées	- compte-rendu précis du travail réalisé en utilisant un vocabulaire technique	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>/ 8 pt</b>
		<b>/ 10 pt</b>